

CHAPITRE 1

LES CONTEXTES DE LA RECHERCHE

Chapitre 1

Les contextes de la recherche

Dans ce chapitre, nous passerons successivement du contexte québécois en général pour circonscrire quelque peu le contexte abitibien, cadre précis de notre étude. Sur ce dernier, nous avons possédé des données fragmentaires que nous avons dû compléter au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche.

1. Contexte québécois

Dans le cadre de notre objet d'études, nous ne retiendrons dans notre approche du contexte québécois que des données relatives d'une part au monde éducatif et d'autre part aux inégalités sociales en général. L'approche sommaire qui sera réalisée veut simplement circonscrire quelque peu le cadre global dans lequel s'inscrit le public sur lequel porte notre recherche. Les renseignements présentés ci-joint concernant le contexte québécois sont issus d'un seul ouvrage : «La société québécoise en tendances 1960-1990»¹ C'est une reconstruction rapide qui est réalisée, ici, à partir de l'index thématique de l'ouvrage lui-même.

¹ Langlois S., La société québécoise en tendances 1960-1990, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, Québec.

1.1 Le système éducatif

Au cours des années 60, des refontes institutionnelles et administratives se sont axées sur le système éducatif pour le moderniser et le démocratiser. L'aboutissement, en 86, est un accroissement de scolarité de la population, une spécialisation accrue et une multiplication des filières. Une démocratisation de l'accès à l'éducation dans les niveaux supérieurs s'est bel et bien produite malgré qu'un constat de persistance d'inégalités sociales reste posé. La proportion d'étudiants universitaires issus de couches aisées demeure supérieure à celle des gens fortunés dans l'ensemble de la société.

Au point de vue financier, l'éducation représentait en 1988 plus de 28% des dépenses étatiques. Le secteur éducatif constitue donc une priorité gouvernementale et malgré les critiques, les institutions d'enseignement bénéficient toujours d'un niveau relativement élevé de confiance. Pour ce qui est des écoles publiques, le pourcentage des personnes qui leur accordait énormément ou beaucoup confiance à oscillé entre 54 et 56 % entre 1979 et 1984.

Dans la foulée de l'accroissement du niveau de scolarité, s'est dessinée une hausse de la fréquentation scolaire à temps complet chez les jeunes de 15 à 24 ans. Le taux de fréquentation est passé de 50,2 % en 1975 à 61,9 en 1989 avec une prépondérance féminine marquée. Les retards scolaires au primaire et au secondaire ont diminué puis repris suite au relèvement de la note de passage. En 1987, 52% de ces élèves avaient accumulé du retard par rapport au cheminement normal.

L'abandon scolaire au secondaire a suivi une évolution similaire. Jusqu'en 1986, le taux s'est progressivement résorbé pour n'atteindre plus que le tiers des garçons et le cinquième des filles. Il a repris en 87 suite au resserrement des préalables à l'obtention d'un diplôme secondaire et dit-on suite à la concurrence du marché du travail pour les garçons en période économique favorable. Du côté universitaire, on assiste à un quasi doublement de fréquentation avec une présence féminine accrue parmi les diplômés. Le phénomène de hausse est également sensible dans les inscriptions à temps partiel.

Dans le secteur de la formation professionnelle, se voit une diminution des élèves au secondaire professionnel. Les pressions sociales et familiales se sont exercées pour que les jeunes terminent leurs études dans la formation générale. Le contrecoup a été une dévalorisation de l'enseignement professionnel au secondaire perçu comme destiné aux moins performants dans les matières de base. A la diminution du secondaire professionnel fait suite une augmentation du nombre d'étudiants et de diplômés du secteur collégial professionnel.

Suite aux réformes de la décennie des années 60, l'éducation des adultes a pris un essor considérable. Avec la récession des années 80, les objectifs initiaux de démocratisation, égalité des chances, respect des libertés individuelles, développement intégral des personnes ont été délaissés pour mettre d'avantage l'accent sur des besoins en corrélation directe avec ceux des entreprises. Les stratégies individuelles

de perfectionnement ont emboîté le pas à la demande d'affronter une évolution technologique incessante. Un constat cependant demeure : les personnes les plus instruites se prévalent davantage des services de formation continue.

1.2 Les inégalités

Nonobstant les inégalités relevées dans le secteur éducatif, d'autres ont aussi une existence. Nous relèverons plus particulièrement :

1.2.1 Les inégalités économiques

L'augmentation progressive de l'impôt et le paiement de transferts par l'état ont contribué à faire diminuer, entre 1971 et 1981, les inégalités croissantes entre les revenus privés. Ces mesures ont permis de neutraliser après 1982 une augmentation croissante des inégalités entre les revenus privés. Les couples à deux revenus jouissent cependant d'une suprématie de position par rapport aux familles monoparentales. Le facteur le plus influent de maintien des inégalités économiques est localisé dans la possession d'un patrimoine. La moitié environ de la richesse des familles et des personnes seules est possédée par 10% de la population. L'inégalité de la répartition de la richesse va en augmentant et les avoirs monnayables sont davantage concentrés dans un nombre restreint de ménages.

En contraste avec cette situation des nantis, le niveau de pauvreté a cessé de diminuer durant les années 80 et il a même augmenté depuis. En 1986, on considère qu'un peu moins d'une personne sur cinq au Québec pourrait être classée comme étant sous le seuil des faibles revenus. Certaines catégories sociales sont plus particulièrement menacées par la pauvreté : les jeunes frappés par le chômage, les familles monoparentales, les femmes âgées vivant seules. Pendant d'une situation financière défavorable se lit la hausse de la marginalité sociale, de la pauvreté visible et des sans-abri.

1.2.2 Les inégalités sociales

D'une société comportant plus de travailleurs en dessous de la moyenne, le passage s'est réalisé vers une société pyramidale avec l'apparition de classes moyennes de revenus, de statuts sociaux, de qualifications après les années 50. Si, comme souligné, sont apparues des inégalités inter familiales, entre les groupes d'âges les inégalités se sont accrues. Les personnes les plus âgées (plus de 45 ans) accaparent une part grandissante des ressources et la précarité des emplois chez les jeunes augmente. Les inégalités entre hommes et femmes restent élevées tandis que celles entre femmes augmentent.

Dans une interview² Simon Langlois précise que les québécois n'ont amélioré leur niveau de vie depuis 10 ans qu'en travaillant plus et en s'endettant. L'augmentation de la consommation de 30% résulte :

- a) du plus grand nombre de personnes au travail et cela chez les femmes particulièrement. Le cumul des salaires a été également un incitant;
- b) la dénatalité entraîne une augmentation de l'argent disponible pour les autres membres de la famille;
- c) les prêts hypothécaires et personnels sont passés de 27 à 59 milliards de dollars. L'épargne a diminué de moitié. Ceux qui avaient 10 000 dollars en banque en 1982 n'en avaient plus que la moitié en 1988.

«Le niveau monte mais pas pour tous» titre de l'article. Les gagnants sont les cadres, les salariés des grandes entreprises et les personnes âgées. Les jeunes, les travailleurs des services et les employés au salaire minimum sont restés sur le carreau. Les 18 à 30 ans représentent le quart des assistés sociaux et sont les plus touchés par la précarité de l'emploi. Pendant ce temps, les régimes sociaux universels avantagent de plus en plus les familles favorisées. La classe moyenne est en train de se séparer entre ceux qui continuent à s'enrichir et ceux qui ne peuvent plus suivre.

² L'actualité, janvier 1991, p.24-25.

2. Contexte abitibien

C'est une perspective similaire à la description du contexte québécois qui animera le bref exposé qui suivra ci-joint. La presse locale constitue un écho d'une perception et des sources fiables serviront d'assise plus stable pour circonscrire un contexte particulier. Les inégalités et le monde éducatif seront les deux pôles de notre présentation, comme ce fût le cas dans l'approche du contexte général.

2.1 Échos de la presse locale

S'étalant de février à juin 91, une série d'articles parus dans le journal «La frontière» illustre une situation difficile selon les deux axes de notre recherche, les inégalités sociales et éducatives. Cette étape veut montrer que les inégalités ne sont pas tues; elles sont diffusées et tout un chacun peut s'en faire une idée même si on peut y porter un regard critique; ce qui sera effectué; cela permettra de cadrer plus précisément la recherche.

2.1.1 Les inégalités

Le taux de chômage s'est élevé jusqu'à 15,8 %. Le nombre des sans-emploi est toutefois plus élevé que ne laisse croire ces chiffres. Ces derniers ne tiennent pas compte, notamment des gens profitant de prestations d'aide sociale, de ceux qui n'ont

plus droit à l'assurance chômage et n'ont pas pourtant d'emploi, etc. La baisse de la population active sans incidence sur le taux de chômage signifie que nombre de personnes se sont découragées et ont renoncé à se trouver un emploi. Celles-ci, dans les statistiques, ne font plus partie de la population active; les assistés sociaux sont considérés comme sans emploi et non comme chômeurs.

Dans des territoires à vocation rurale, plus on s'éloigne des centres urbains plus la population des jeunes de 15-30 ans se trouve sans emploi. Dans les villages reculés, ce pourcentage grimpe jusqu'à 64 %. Il n'est pas étonnant que des jeunes, dans une telle conjoncture, choisissent de se rapprocher de la ville ou de quitter la région. C'est le cercle classique de l'exode rural avec ses répercussions sur la survie des villages.

Toujours dans le domaine de l'emploi, 58 000 postes étaient occupés en mai 1991; on en dénombrait 56 000 en 1990, 64 000 en 1989 et 68 000 en 1988.

En lien avec le revenu familial, on évalue à plus de 6 000 le nombre d'enfants dans la région issus de familles dont le revenu se situe 40 % en dessous du seuil de pauvreté (315 000 petits québécois vivent dans de telles familles; 27 à 40,2 % des ménages se placent en deça du seuil de pauvreté de 1973 à 1986). En février 1991, 2 600 ménages tributaires de l'aide sociale (sur un total de 7 996 ménages assistés en région) étaient composés de jeunes de moins de 30 ans, 850 de jeunes de moins de

25 ans, 641 de jeunes de moins de 21 ans. En attendant déjà pour les rejoindre, environ 1 000 décrocheurs du système scolaire promotion 1990-91, âgés de 13 à 17 ans.

2.1.2 Le système éducatif

«Trois jeunes canadiens sur dix abandonnent leurs études secondaires,» titre d'une publicité gouvernementale. Ce taux atteindrait les 40 % au Québec et les 45 à 50 % en Abitibi-Témiscamingue selon la presse locale.

Cette situation n'est pas forcément exagérée. Faute de données régionales précises en ce domaine, signalons que sur l'ensemble du Québec, il est mentionné des taux de «résidus» :

...de l'ordre des 60 % à la sortie du secondaire, de 50 % à la fin du collégial et d'à peu près autant au terme du premier cycle universitaire. Environ 60 % des jeunes de 15 à 19 ans, c'est-à-dire autour de 200 000 jeunes, ne fréquentent plus l'école. Dans la catégorie des 20 à 24 ans, 80 % d'entre eux ont déjà abandonné leurs études. Surtout chez les plus jeunes, plusieurs tombent dans l'errance de la rue ou bien en quête incessante d'emplois temporaires et insignifiants, ou bien en proie au chômage ou sous la coupe de l'assistance sociale. En effet, chez les jeunes de 15 à 19 ans, huit jeunes sur dix occupent des emplois précaires, occasionnels ou à temps partiel³

En situation économique favorable, des taux élevés de décrochage sont appréhendés comme résultant de l'attrait du marché du travail particulièrement chez

³ Dumont F. (Collectif), La société québécoise après 30 ans de changements. Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 28, p. 31.

les garçons. Avec une argumentation de ce type, on pourrait s'attendre à ce que, en récession, les études apparaissent comme un impératif; ce qui est loin d'être le cas présentement. Le leitmotiv, cette fois utilisé, est de mettre en corrélation la pauvreté et le décrochage scolaire. La première est considérée comme la cause et l'effet du second.

D'autres constats sont aussi établis : 30 % des Québécois demeurent analphabètes à tout le moins fonctionnels. Les filles s'orientent toujours⁴ vers les emplois traditionnellement féminins. La réputation de seconde chance pour «décrocheurs» souvent faite à l'enseignement pour adultes apparaît illusoire... à peine 11,5 % obtiennent un diplôme.

Mesure parmi d'autres pour palier au décrochage, des projets d'ateliers d'orientation au travail sont mis sur pied. L'idée qui prévaut, et qui nous intéresse dans une recherche sur le changement, s'énonce :

«Les participants peuvent se mesurer avec la réalité du travail par un stage : horaire contraignant, productivité, bas salaire, etc. De façon théorique et pratique, le jeune peut voir ce qu'implique d'abandonner ses études avant la fin de son secondaire ou de son collégial. En terme clair, il doit

⁴ Cette affirmation péremptoire est à nuancer quelque peu :
«Les femmes ont accru de façon importante leur formation scolaire et les inégalités entre les sexes ont fortement diminué en 20 ans. Même si les femmes ont augmenté leur présence dans les secteurs auparavant occupés par les hommes, elles demeurent encore concentrées dans certains ou leur présence est traditionnellement forte; leur accès aux disciplines scientifiques et aux programmes de science appliquée est encore faible»
Langlois S. p. 121, cf. NbP 1.

répondre à la question «Suis-je prêt à occuper un emploi au salaire minimum ou précaire pendant des années pour finalement être obligé de retourner aux études un jour ou l'autre.»

S'arrêter quelque peu sur ce type de propos est d'importance dans le cadre de notre travail, car l'optique demeure toujours que ce sont les jeunes qu'il faut changer et qui doivent changer impérativement.

Particulièrement en milieu rural et dans les couches peu aisées de la population, prédomine le modèle culturel suivant : c'est par le travail que l'on accède à l'autonomie, passage obligé vers l'âge adulte. Gagner sa vie, c'est être adulte et une forte valorisation en découle. Le type de travail a relativement peu d'importance, car, avec le temps, la progression s'effectuera. Cette optique est profondément enracinée chez un nombre élevé de jeunes qui nagent en plein paradoxe. D'un côté, le modèle familial, particulièrement parental, leur a inculqué, dès le plus jeune âge, qu'à 14 ans on est adulte et on gagne sa vie. Cela, pour les garçons; pour les filles, l'image de la mère au foyer possède toujours son aura. De l'autre côté, leur est tenu le discours que plus leurs études seront longues, plus leurs chances d'obtenir un emploi augmenteront, ce qui retarde leur passage au statut valorisé de l'adulte. De plus, systématiquement, les travaux qui leur permettraient avant de s'insérer au marché du travail sont dénigrés. Le travail non qualifié sert littéralement de repoussoir. Les stages, dont il est fait mention peu avant, apparaissent comme des mesures punitives sensées persuader les jeunes de la honte de postuler à des emplois pressentis comme vils. La réussite sociale ne peut passer que par la scolarisation.

Cela permet d'occulter la pénurie criante d'emplois, évite de s'interroger sur la pertinence d'un modèle scolaire basé sur un individu moyen alors qu'une large frange de la population en milieu rural possède des spécificités nécessitant des pédagogies, des contenus de cours, des enseignants adaptés à un public précis... Un des résultats de la politique de dénigrement de certains travaux manuels aboutit à ce que des jeunes refusent des stages présentés de départ comme inintéressants ou qu'ils les abandonnent.

Une lecture similaire peut être faite sur l'enseignement professionnel au secondaire. Pour un jeune de 16 ans, entrer en formation d'adulte, c'est accéder à un statut auquel il aspire. Malheureusement, on n'y gagne pas sa vie et, de plus, cette formation est considérée comme le camion balai pour les éclopés du système conventionnel. Est inscrite ainsi, avant de débiter, une conjoncture propice au décrochage élevé qui est constaté.

Devant ces décrochages, abandons,..., sont engagés partout une pléthore de spécialistes à consonance psy : psychologues, psycho-éducateurs, éducateurs spécialisés dont on peut s'interroger sur l'action. Outre le fait que, dans les classes populaires, ce type d'intervenant est appréhendé comme devant soigner les fous, un effet plus pervers peut se produire :

Les difficultés scolaires d'un enfant pourraient être expliquées par son origine sociale ou par la nature des normes scolaires. Or, de puissantes forces jouent pour faire apparaître cet enfant comme un malade. Cela peut apparaître comme un progrès par rapport à des réactions plus brutales, comme l'accuser de paresse ou le déclarer non intelligent, mais

il s'agit bien d'un mécanisme de réduction des problèmes sociaux à des problèmes de marginalité⁵

Pour revenir aux facteurs économiques favorables ou non, sans nier l'importance de ceux-ci, il apparaît simpliste de n'en faire qu'une lecture exclusive mais, certes, avoir un bouc émissaire est bien accommodant. Il ne peut qu'être éminemment souhaitable d'assister à une régression de la récession économique actuelle. Une telle éventualité résoudrait-elle pour autant toutes les difficultés que rencontre le public le plus démuné? C'est ce que tend à laisser croire les discours sur la pauvreté.

La mise en exergue du poids d'un modèle culturel particulier veut simplement souligner que si ce dernier n'est pas pris en compte, il y aura automatiquement subordination de celui du public à celui de ses formateurs. Un tel phénomène pourrait se présenter chez les étudiants en maîtrise. Au nom de quoi, peut-on se demander, le modèle de la classe la moins aisée serait-il à abolir?

2.2 Échos sur base scientifique

Ces échos se placent dans un sens identique à ceux précédemment cités. Les deux sources que nous utiliserons se fondent sur des données statistiques gouvernementales. La première source d'information à laquelle nous nous référons est le

⁵ Touraine A., Le retour de l'acteur, Fayard, 1984, p. 261.

«Bulletin régional sur le marché du travail» et la deuxième est le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.2.1 Données issues du bulletin régional⁶

a) Les inégalités

Fortement axé sur la transformation des matières premières (bois, mines), l'Abitibi se voit cantonné dans une position inconfortable car la récession touche la région de plein fouet. Le rapport emploi-population a fortement diminué en région, passant de 60,8 % à 53,8 % entre le deuxième trimestre de 1989 et celui de 1990. La détérioration du marché du travail se voit conjuguée avec un allongement des temps de chômage. La durée moyenne de ce dernier s'est étirée pour atteindre 23,6 semaines. La prolongation de 7 semaines constitue la plus longue durée publiée depuis 1984. On assiste en un an à une hausse du nombre de chômeurs de 27,4 %. Le chômage frapperait davantage la main d'oeuvre ayant un statut précaire et ces chômeurs auraient plus de difficultés à devenir admissibles aux prestations de ce régime. Il en résulte un découragement de la population qui a moins participé au marché du travail. La diminution de l'emploi correspond, souvent, au départ des derniers arrivés ou des moins payés.

⁶ Bulletin régional sur le marché du travail, Abitibi-Témiscamingue, vol. 3, 4, janvier, avril 1991, Gouvernement du Québec.

Les prévisions ne font pas ressortir un optimisme débordant. Constatant la réduction des investissements des entreprises en usines et en matériel, le bulletin annonce : *«...les récessions qui sont dominées par les investissements des entreprises sont habituellement longues et profondes, du type de celle de 1981 et 1982.»*

Autant dire qu'il est peu probable d'assister à une amélioration dans le court terme.

Suite à la crise de 1982, il est d'opinion courante de penser que l'actuelle récession sera transitoire : la reprise ne saurait tarder. Fortement tributaire des ressources forestières, l'Abitibi serait-il sur le point de s'en sortir? Parues dans la presse⁷ de septembre 1991, les interviews de deux spécialistes l'un de l'association des producteurs de pâtes et papiers, l'autre de l'industrie forestière vont dans un sens identique quant à une relance éventuelle :

«Ce sera assez difficile pour les 12 à 18 prochains mois. Je dirais qu'en 1992, on verra la fin des pertes. Avant que l'industrie soit vraiment rentable de nouveau, ça va prendre plusieurs années.»

Les optimistes parlent d'une relance pour le milieu 1992. La majorité parle de 1993.»

⁷ La Presse, 28 septembre 1991, Industrie forestière : un bilan terrifiant. G1.

Une relance ne peut donc s'espérer rapidement et de plus, il n'est nullement dit qu'elle se constatera d'abord en Abitibi, ni non plus qu'elle sera forcément et conséquemment créatrice d'emplois dans la région.

b) Le système éducatif

Nonobstant les paramètres déjà relevés dans le secteur éducatif, une étude spéciale du Bulletin analyse la situation des diplômés du secondaire et du collégial professionnel de 1988 sur le marché du travail en mars 1989 pour la région d'Abitibi-Témiscamingue. Suite aux révisions en profondeur au secondaire, le nombre de diplômés de l'ensemble de ce public a chuté, en un an, de 231 à 99 diplômés soit une régression de 57,1 %. La diminution de l'offre n'a pas accru le placement de ces derniers sur le marché de l'emploi puisqu'on assiste à une augmentation du taux de chômage de ces diplômés.

Au niveau collégial professionnel, sur 106 diplômés 54 avaient un emploi à temps complet, 6 un temps partiel soit 53,8 % et 6 avaient suffisamment travaillé pour avoir droit au chômage. Comparés aux sortants du professionnel secondaire, sur les 99, 52 jouissaient d'un emploi à temps complet, 6 un temps partiel soit 60 % et 25 relevaient du chômage.

Ces chiffres permettent de se pencher sur la rengaine : plus les études sont longues, plus les chances d'acquérir un emploi sont grandes. En effet, les moins scolarisés dégotent, ici, plus rapidement des postes. Indépendamment de cela, dans

certaines filières, il y a lieu de noter la proportion élevée de jeunes qualifiés ne trouvant pas d'emploi à la sortie des études. On assiste à la consécration des voies royales et au discrédit des voies dites de relégation. L'investissement en études prônés doit donc, de surcroît, s'accompagner d'un discernement vis à vis des options plus prometteuses d'espérances concrétisables. Pour les jeunes en position de décrochage, il est aisé de citer dans leurs propos des exemples multiples d'impasses de gens scolarisés pour tenter de justifier leur propre désenchantement à l'égard de la scolarité.

2.2.2 Données fournies par le CRSSSAT ⁸

Les informations que nous présentons ci-joint sont des données brutes dont nous n'assurons que la retranscription. L'étude elle-même souligne son impuissance à tout appréhender et pour notre part, nous en extrirons certaines notions. Cela signifie que le tableau présenté est fragmentaire. Des analyses, concernant les personnes âgées ou celles handicapées, présentes dans l'étude, ne seront pas reprises simplement pour ne pas aborder trop de domaines. Il n'en demeure pas moins que le tableau donne une image interpellante d'une situation régionale particulière. Qu'on veuille bien excuser la juxtaposition continue des données extraites de cette enquête et s'y référer pour de plus amples informations.

⁸ Profil des problèmes sociaux en Abitibi-Témiscamingue, Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Mars 1991.

Contexte régional

L'Abitibi-Témiscamingue présente certains indices de sous-développement social : légère décroissance démographique, beaucoup de personnes sans emploi, faible niveau de scolarité, accès géographique très limité aux ressources socio-sanitaires, etc.

Une étude anthropologique souligne le lien qui existe en Abitibi entre l'excès des comportements, souvent associé à l'abus d'alcool et à la violence, et une conception de la personne que tend à valoriser la force de caractère et l'autonomie.

La violence envers les enfants, incluant les mauvais traitements physiques, les agressions sexuelles et la négligence grave est un problème qui semble de plus en plus déclaré en région.

Quant à la violence conjugale, les plus récentes estimations s'entendent pour dire qu'au moins une femme sur huit serait violentée par son conjoint ou son ex-conjoint. Pour les femmes qui choisissent de quitter le milieu conjugal, c'est un appauvrissement presque assuré. En effet, plus de la moitié d'entre elles se retrouvent prestataires d'aide sociale.

La majorité des agressions sexuelles ne sont pas rapportés à la police. On estime qu'environ une femme sur 3,5 aurait été victime d'une agression sexuelle à un moment de sa vie, selon un sondage effectué en région.

Les infractions commises par des jeunes sont proportionnellement plus nombreuses en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec, avec des taux respectifs de 53 et de 46 pour 1 000 jeunes de 12 à 17 ans en 1987.

Les troubles de comportement échappant au contrôle des parents semblent de plus en plus signalés en région. Pour certains jeunes, il s'agit d'une crise temporaire mais pour d'autres, plus nombreux, il s'agit d'une mésadaptation profonde reliée à leur personnalité ou en réaction à une situation difficile.

Une autre forme de mésadaptation sociale est vécue par des personnes sans-abri. Les chambreurs qui vivent des problèmes (d'ordre psycho-social, économique ou de consommation d'alcool ou de drogue, violence...) s'apparentant beaucoup à ceux des sans-abri sont nombreux en région.

On peut estimer qu'en région un minimum de 20 enfants pour 1000 âgés de moins de 18 ans nécessitent des services psycho-sociaux, en raison des carences du lien parental pouvant affecter leur intégration sociale sans menacer leur sécurité.

La pauvreté apparaît comme une condition de vulnérabilité particulièrement importante en Abitibi-Témiscamingue où près de 27 % des ménages privés vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 24 % dans l'ensemble du Québec en 1986. Cette proportion atteint 37 % dans le territoire du CLSC de Ville-Marie et 31 % dans celui de La Sarre.

L'abandon des études secondaires sans diplôme semble un phénomène plus prononcé dans la région. La probabilité d'abandon définitif est estimée à 39 % comparativement à 32 % dans l'ensemble du Québec en 1987.

Plus de 17 % des familles avec enfants dans la région sont mono-parentales, ce qui est inférieur à la situation provinciale (21 %) en 1986. La grande majorité sont dirigées par une femme (78 % en 1986 dans la région). Ces familles matricentriques sont particulièrement vulnérables quand elles ont des faibles revenus, ce qui est le cas de la majorité. Plusieurs n'accèdent pas à un logement salubre ni à une alimentation adéquate.

Il est curieux de constater l'extrême prudence avec laquelle les propos sont formulés (il semble...); indépendamment de ce fait, on peut saisir que la majorité des données recueillies ne s'étendent pas jusqu'à la récession actuelle. Cette dernière ne constituant pas un facteur positif, il y a lieu de considérer, sans grande témérité, que le profil dressé peut aisément être assombri.

3. Conclusion

Il n'y a jamais lieu d'être certain du caractère naturel des inégalités que l'on constate entre les hommes dans une situation sociale donnée et, en la matière, tant qu'on n'a pas exploré toutes les voies par où agissent les facteurs sociaux d'inégalité et qu'on n'a pas épuisé tous les moyens

*pédagogiques d'en surmonter l'efficacité, il vaut mieux douter trop que trop peu*⁹

C'est à la prudence qu'une citation comme celle-ci incite. Sera-t-elle pour autant respectée? La suite de la recherche tentera d'y apporter réponse. Toujours est-il que l'approche du contexte québécois et celle du contexte abitibien ne se voulaient en aucune manière exhaustive. Une plus grande rigueur pourrait être utilisée en employant, par exemple, d'autres sources que des articles de presse locale dont la fiabilité peut être controversée encore que ceux-ci se sont vus confirmés par des analyses plus consistantes.

L'esquisse présentée, en sus d'offrir un cadrage certain, veut simplement, s'il en est besoin, montrer que, au niveau sociétal et au niveau éducatif plus précisément, des dysfonctionnements sont présents. Ces derniers sont suffisamment conséquents pour être l'objet de préoccupations et d'actions, du moins le croyons-nous.

Devant les inégalités, le système éducatif n'est pas resté figé; il s'est, au contraire, fortement mobilisé en présentant une voie royale : le secondaire V qui s'est imposé à tous comme d'évidence. Il en découle actuellement une réflexion au niveau des abandons scolaires. Ceux qui décrochent du système sont considérés comme se mettant quasi inéluctablement au ban de la société. Ceux qui franchissent ce seuil,

⁹ Boudrieu P., Passeron J.C., Les héritiers, Les Éditions de minuit, 1964, p. 103.

et surtout qui poursuivent, sont supposés détenir une carte maîtresse vis à vis de l'emploi. Cette situation nous fera choisir le décrochage comme exemple d'inégalités éducatives.

La conviction ancienne comme quoi la scolarisation menait droit à des emplois, valorisés de surcroît, s'étant estompée, aussi mise-t-on sur la formation générale pour tous. Avec l'acquisition de celle-ci, les individus sont censés pouvoir jouir d'un haut taux de capacités transférables et aussi d'un potentiel de reconversion devant permettre la meilleure adéquation formation-emploi¹⁰. L'allongement constant de la scolarité obligatoire s'inscrit en ce sens. Que pour une série de jeunes, cela ne coïncide pas avec leurs goûts, aptitudes, modèle culturel n'est guère pris en considération. On ne tient, en outre, pas compte de la possibilité qu'une fois le secondaire terminé, que le jeune puisse ne plus vouloir effectuer une carrière dans des secteurs qu'on aura insidieusement dénigré tout au long de la scolarité. De plus, le transfert de connaissances prôné, effectue-t-il le bonheur de ceux qui sont confrontés à cette situation?

Dans le regard éducatif vers l'économique, il est soigneusement passé sous silence que l'emploi et, à fortiori, les bons emplois demeurent intrinsèquement rares, quels que soient les efforts qu'une partie importante de la population fait pour les

¹⁰ Tanguy L. (sous la direction de), L'introuvable relation Formation/Emploi, La documentation Française, Paris, 1986.

mériter. Face à un excédent de candidats, le privilège dans l'accès à l'emploi ne peut que croître.

Ce que le système éducatif voudrait obtenir, c'est l'égalité des chances. Or, celle-ci ne devient-elle pas une mystification lorsqu'on ne peut que constater la portion conséquente des laissés pour compte dont ceux pour qui la porte du travail est littéralement condamnée. Sous une telle contrainte, la liberté, partout revendiquée, devient un vain mot; l'inégalité des positions ne traduit plus le mérite d'un chacun lorsque la coercition du système condamne les candidats à se rabattre sur des postes inférieurs, en reportant le chômage sur les plus faibles.

La crise accule à jouer des jeux à somme nulle : ce que l'on obtient ne peut plus provenir d'un élargissement du gâteau mais doit être quelque chose qu'un autre n'obtient pas¹¹.

Quoiqu'il en soit, dans une réalité vécue au quotidien, les acteurs formés par la maîtrise en éducation doivent être confrontés à des problématiques se rattachant aux tableaux succinctement décrits. Avec le bagage qu'ils sont venus chercher en formation, qu'entreprennent concrètement ces individus avec les moyens dont ils disposent de par leur formation d'une part et d'autre part ceux potentiellement disponibles dans leurs organisations respectives? Serait-ce aberrant s'ils se

¹¹ Leroy A., Un scénario égalitaire, Ciaco éditeur, 1983, p.360.

considèrent comme des spectateurs passifs devant les difficultés qu'au moins une partie de leur public rencontre? On ne cédera pas à la naïveté de croire que ces acteurs puissent aplanir tous les obstacles surgissant devant eux. Assurément, ce n'est pas à des magiciens que l'on a affaire. Cependant, on peut raisonnablement espérer, qu'ayant trouvé en formation satisfaction personnelle et connaissances, des actions tangibles soient menées en concordance avec les aspirations de leur public, co-participant dans les processus de changement entrepris. De la résultante d'actions ponctuelles, serait-il possible de lire qu'une évolution sociétale est en cours dont les plus démunis, ceux qui, quelqu'en soit l'ordre, ont le plus de difficultés seraient les bénéficiaires? Autrement dit, peut-on affirmer que la maîtrise en éducation constitue une plaque tournante d'une espérance d'un certain changement social dont les anciens étudiants seraient les accompagnateurs?